

A remplir uniquement pour des besoins réguliers sur toute l'année scolaire et vaut pour inscription

Nom : -----

Prénom : -----

Classe : -----

## ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

### 2 formules possibles :

- Soit la matinée, sans repas, de 7h30 à 13h (arrivée entre 7h30/9h et départ entre 12h/13h)
- Soit la journée avec repas et goûter de 7h30 à 18h30 (arrivée entre 7h30/9h et départ entre 17h/18h30)

La facturation se fait pour la période, à la présence et en cas d'absence non justifiée (voir règlement intérieur).

	Matin	Journée
Mercredi		

(Cocher la case utile)

**Si pas besoin pour toute l'année scolaire, ne pas cocher ce tableau mais remplir uniquement les fiches par période pour les mercredis et les remettre au responsable à chaque période.**

## ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR

### RESERVATION OBLIGATOIRE PAR DELTA ENFANCE (comme pour la cantine) POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT

- Vous pouvez inscrire pour toute l'année scolaire suivant vos besoins
- Vous pouvez inscrire/désinscrire de semaine en semaine **mais attention**, l'inscription/modification est possible **jusqu'au vendredi 12h de chaque semaine pour les semaines suivantes**
- Impossibilité d'inscrire si la semaine est commencée ; si besoin il faudra envoyer un mail à [enfancejeunesse@laillyenval.fr](mailto:enfancejeunesse@laillyenval.fr) ou en contactant, pour une urgence, directement le responsable au 02.38.44.72.79 pour avoir la confirmation de prise en charge de votre enfant
- **Facturation en cas d'absence non justifiée et à la présence / Toute semaine commencée est due (sauf en cas de maladie avec certificat médical à retourner au responsable)**

Accueil Périscolaire Matin  
7h30 à 8h30

Accueil Périscolaire Soir  
16h20 -- 16h30 à 18h30

**Le goûter n'est pas fourni, pensez-y !**

## RESTAURANT SCOLAIRE

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Cocher				

**Attention, il vous appartient de saisir vos réservations ou annulations par DELTA ENFANCE.**

Repas :  Standard  Standard sans porc  Végétarien

### Si allergies, notifier lesquelles :

Mise en place d'un projet d'accueil individualisé (P.A.I) et/ou fournir certificat médical (allergologue) avec une décharge autorisant le personnel à délivrer le traitement médical. **Obligation de fournir un panier repas à la cantine et aucune tarification ne sera appliquée.**

## TRANSPORT SCOLAIRE

	Indiquer si votre enfant utilisera le transport le :		Indiquer le point de montée et le point de descente		Mon enfant partira seul à l'arrêt du car (Réservé aux enfants de l'Elémentaire)	
	Matin	Soir	Matin	Soir	Oui	Non
Lundi						
Mardi						
Jeudi						
Vendredi						

Cocher la (les) case(s) utile(s)

Lailly en Val, le

Signature :